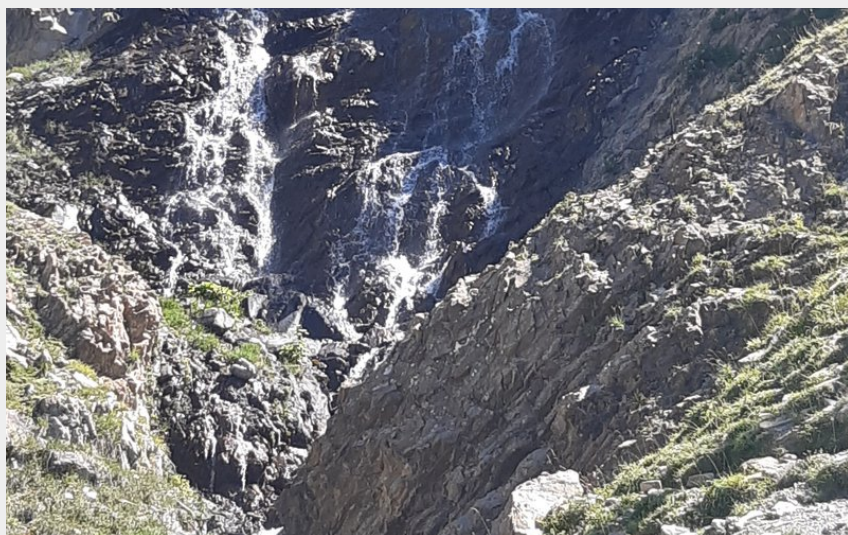


Col de Reyssas

CC Serre-Ponçon - Réallon



(florimont.tilliere)



Une ascension exigeante récompensée par de splendides paysages sous l'ombre imposante du Mourre Froid.

Si la montée s'effectue d'abord en forêt le long d'un torrent qui apporte une fraîcheur bienvenue en été, elle se poursuit ensuite dans un paysage d'alpage qui devient de plus minéral à mesure que vous progressez vers le col. Ce caractère austère confère pourtant au site un charme sauvage qu'il faut prendre le temps d'apprécier;

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 7 h

Longueur : 14.6 km

Dénivelé positif : 1246 m

Difficulté : Difficile

Type : Aller-retour

Thèmes : Faune

Itinéraire

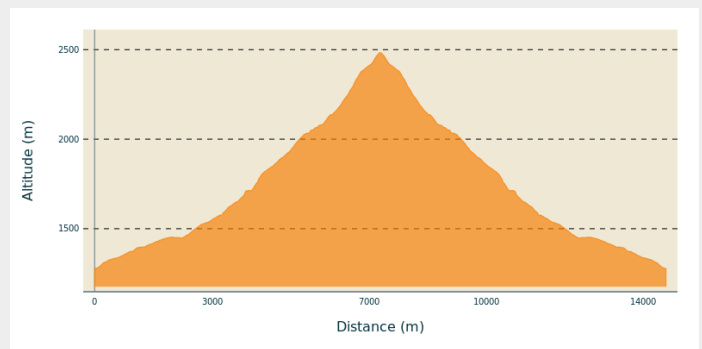
Départ : Les Méans, Réallon

Arrivée : Les Méans, Réallon

Balisage : — PR

Communes : 1. Réallon

Profil altimétrique



Altitude min 1276 m Altitude max 2484 m

1. Après quelques centaines de mètres, prendre à gauche puis presque immédiatement à droite sur un petit sentier en direction du Lac Brun et du Col de Reyssas. Suivre le sentier en lacets jusqu'à l'intersection marquée par le panneau Clot l'Herbous. Suivre alors la direction de l'Alpage de Reyssas.
2. Une fois parvenu dans les alpages, un panneau indique le col de Reyssas. Prendre alors à gauche et traverser le torrent pour suivre un sentier à flanc de montagne. Traverser une première fois le torrent au dessus de la cascade puis après l'avoir traversé à nouveau, suivre le torrent rive gauche en restant légèrement au dessus en alpage. Remonter à travers un pierrier puis un alpage jusqu'au sommet. Un balisage jaune et des cairns indiquent un chemin à privilégier .

Revenir par le même chemin.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Soyez vigilants dans le pierrier situé sous le col de Reyssas. Afin d'éviter les conflits d'usage, les chiens de compagnie sont interdits par arrêté municipal sur l'alpage traversé du 15 juin au 15 septembre.

Comment venir ?

Transports

Transports en commun : ccserreponcon.com

Accès routier

Depuis Embrun, suivre la D9 jusqu'au lieu dit les Méans. Depuis Savines-le Lac, prendre la D641 puis la D741 jusqu'à rejoindre la D9.

Parking conseillé

Parking de l'oratoire Sainte Barbe, les Méans, les Méans

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de Réallon

Pra Prunier, 05160 Réallon

reallon@serreponcontourisme.com

Tel : 0492442567

<http://www.reallon-ski.com>



Source



Serre-Ponçon

<https://www.serreponcon.com>